Séance ordinaire du 8 avril 2019

2019-04
65

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 8 avril 2019 à 20 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #0 - Mme Vanessa Roy
Siège #1 - M. Réal Rodrigue
Siège #2 - M. Noel Vigneault
Siège #3 - Mme Karen Talbot
Siège #4 - Mme Suzanne Veilleux
Siège #5 - M. Vincent Breton

Formant quorum sous la présidence de monsieur Carl Boilard, maire.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

Offre d'emploi

Préposé à l'entretien des espaces verts. La description de tâches est disponible sur le site internet de la municipalité. Déposez votre candidature avant le 12 avril par courriel ou par la poste.

Évènements

- Mini-Relais pour la vie, vendredi le 17 mai à l'École de La Guadeloupe
- McGregor Offroad Series, les 17-18 et 19 mai
- Le Choc des générations

Activités

- Inscriptions aux activités estivales:
    - Camp de jour: Début de la période d'inscription le 17 avril de 18h à 20h

au Centre sportif. Via internet après le 17 avril
- Soccer et balle molle: période d'inscription commencée
- Recherche d'arbitres pour la balle et le soccer. Formation donnée. Inscriptions aux loisirs.
- Gardiens avertis 4 mai, de 8h à 17h, au Centre sportif
- Prêts à rester seuls 22 juin, de 9h à 15h, au Centre sportif
- Ados en cavale 2019, pour les 11 à 17 ans
- Biblio : Écris ton scénario, 10 mai à 18h30. Viens découvrir les étapes de production d'un film à la bibliothèque.
Lecture animée d'un conte, 2 mai à 18h30
- Atelier culinaire (clinique d'essai) Burrito le 10 avril de 14h à 16h à la salle du 2e étage de l'Hôtel de ville. Gratuit. Inscription aux loisirs
- Projet Jeunes - Vieux. Inscription pour les jeunes qui de 12 à 15 ans jusqu'au 24 avril. Les formulaires sont disponibles à la Caisse Desjardins de La Guadeloupe.
- Savoir tomber, Savoir se relever, 18 avril, de 9h30 à 11h, au Centre sportif

Autres

- CLSC Clinique sans rendez-vous les jeudis 11, 18 et 25 avril et 7,14 et 21 mai
- Avez-vous répondu au sondage ? avenir de l'église

Voisins

- St-Évariste : Fête de l'érable FADOQ, le 26 avril 2019 à la salle Blanche, dès 13h
- 6 Rodéos printemps 2019, au Ranch Gagnon du 30 mars au 4 mai
- Courcelles: vente de livres usagés les 12,13 et 14 avril au Moulin Bernier

2019-04 66 **03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES
03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
04.01 - Séance ordinaire du 11 mars 2019
05 - CORRESPONDANCE
05.01 - Bordereau de correspondances
06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire
06.02 - Convention d'aide financière - Analyse de vulnérabilité
07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie
07.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en mars 2019 et des engagements du mois
08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS
08.01 - Réunion du comité des travaux publics
08.02 - Soumission de Télébec pour déplacement de poteau dans le parc industriel
08.03 - Raccordement aux services lot 5 666 475 10e Rue Est
08.04 - Raccordement aux services lot 6 249 087, 13e Rue Ouest
09 - LOISIRS-TOURISME
09.01 - Réunion du comité des loisirs et de la culture
09.02 - Adjudication de l'appel d'offres 2019-03 - Ingénierie pour système de réfrigération de l'aréna
10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
10.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme
10.02 - Programme de revitalisation - mutation
10.03 - Demande de changement de catégorie au programme de revitalisation (Construction)
11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
11.01 - Réunion du comité des finances
11.02 - Comptes du mois de mars 2019 et engagements financiers du mois suivant
11.03 - Dons et commandites

11.04 - Infotech - offre pour l'intégration des feuilles de temps de pompiers du logiciel Première Ligne
11.05 - Offres de Services informatiques Keven Vachon
11.06 - Financement camion de déneigement
11.07 - Ajustement taxation - compteur d'eau 696, 14e Avenue
11.08 - Ajustement taxation - compteur d'eau 353, 10e Rue Ouest
11.09 - Offres de services - Groupe Accisst
12 - LÉGISLATION
12.01 - Avis motion et dépôt du projet de règlement 498-2019 Gestion contractuelle
12.02 - Adoption règlement 497-2019 - Travaux Centre sportif La Guadeloupe
13 - DIVERS
14 - PÉRIODE DE QUESTIONS
15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement.

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2019-04 67

04.01 - Séance ordinaire du 11 mars 2019

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 mars dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 11 mars 2019, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

05 - CORRESPONDANCE

05.01 - Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, session d'avril 2019.

5.01.01 - Informations

- Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce - Suivi de la consultation pour le fonds d'aide au développement du milieu (FADM)
- CERIU - Portrait des infrastructures en eau des municipalités du Québec
- Cour municipale de St-Georges - Comptes à payer et comptes à recevoir
- MRC - avis d'adoption du règlement 2004-71-36 modifiant le SADR (St-Ephrem)
- MRC de l'Érable - tubulure acéricole
- Santé Mentale Québec - demande de proclamer la Semaine de la santé mentale du 6 au 12 mai
- St-Siméon - Résolution utilisation de radars pédagogiques
- Village relais - Bulletin 2019-03

5.01.02 - Invitations - offres

- Bercail - Souper au homard le 17 mai dès 18h au club de Golf de St-Georges
- Mag Vision - Offre pour publicité dans le magazine
- Tourisme Chaudière-Appalaches - Soirée de gala des grands prix du tourisme Desjardins 2019 le 2 mai

06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

La directrice générale dépose le tableau détaillé par catégorie, du tonnage récupéré par Services Sanitaires Denis Fortier inc

Ce document nous informe que le tonnage de déchets et de matières recyclables, provenant de notre municipalité, pour le mois de mars 2019 est de:

Matières organiques (compost)	5,29 T.M. /4 semaines;
Déchets industriels et commerciaux:	13,80 T.M. /4 semaines;
Déchets résidentiels:	20,59 T.M. /4 semaines;
Matériaux secs mélangés:	14,09 T.M. /4 semaines;
Recyclage industriel et commercial:	9,76 T.M. /4 semaines;
Recyclage résidentiel:	9,87 T.M. /4 semaines;

L'estimation du tonnage destiné à l'enfouissement par notre municipalité est de 600 tonnes métriques pour l'année 2019, soit une moyenne de 50 T.M. par mois. Le tonnage d'enfouissement pour le mois de mars 2019 est de 34,39 tonnes métriques.

2019-04 68

06.02 - Convention d'aide financière - Analyse de vulnérabilité

Attendu que la municipalité doit faire la révision des indices de vulnérabilité DRASTIC pour chacune de ses aires d'alimentation des sites de prélèvement d'eau;

Attendu la demande déposée par M. Vincent Jacques, inspecteur municipal de la municipalité La Guadeloupe, au Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable, Volet 1 Soutien aux municipalités pour la réalisation des analyses de vulnérabilité, du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC);

Attendu que la municipalité La Guadeloupe a reçu par courriel, le 1er avril 2019, la confirmation du MELCC, d'une aide financière accordée selon les termes de la Convention d'aide financière qui débute le 28 mars 2019 et se termine le 31 mars 2021

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu d'autoriser M. Vincent Jacques, inspecteur municipal et Mme Christiane Lacroix, directrice générale, à signer la Convention d'aide financière et représenter la municipalité La Guadeloupe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2019-04 69

07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

La directrice générale dépose le procès-verbal de la réunion du comité incendie tenue le 6 mars 2019.

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 6 mars 2019 dernier du comité incendie et les recommandations qui y sont contenues

Adoptée unanimement.

2019-04 70

07.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en mars 2019 et des engagements du mois

Attendu l'étude par le comité de sécurité incendie des dépenses encourues par le service de sécurité incendie;

Attendu qu'il apparaît opportun aux membres du conseil de faire suite aux recommandations du comité de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu d'accepter:

- les dépenses reliées au service contre l'incendie du mois de mars 2019 pour un montant de 24 761.82 $
- les engagements du mois d'avril 2019 reliés au service d'incendie, au montant de 11 730.00 $

Adoptée unanimement.

08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

08.01 - Réunion du comité des travaux publics

Le comité des travaux publics a tenu une séance de travail le 20 mars 2019

Les recommandations du comité font l'objet des prochains points à l'ordre du jour (travaux publics et finance) de cette séance du conseil.

2019-04 71

08.02 - Soumission de Télébec pour déplacement de poteau dans le parc industriel

Attendu le projet d'élargissement de l'accès au parc industriel et que le ministère du Transport est prêt à donner l'autorisation;

Attendu que le poteau appartenant à Télébec doit être déplacé du côté Est de la 22e Avenue afin de poursuivre le projet;

Attendu que le propriétaire du bâtiment sis sur le lot 5 666 630, 8e Rue Est, accepte de céder la partie de terrain nécessaire à l'agrandissement du rayon de virage;

Attendu la présentation des plans et estimés au comité des travaux publics et la recommandation qui s'en suit;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu d'accepter la soumission de Télébec à hauteur de 5 459.94$ + taxes pour le déplacement du poteau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-04 72

08.03 - Raccordement aux services lot 5 666 475 10e Rue Est

Attendu le projet de construction de Mme Jessica Faucher et M. Éric Breton sur le lot 5 666 475 situé sur la 10e Rue Est;

Attendu que le service d'aqueduc est existant sur la 10e Rue Est et que le raccordement est possible;

Attendu qu'il est impossible de raccorder la résidence au service d'égout de la 10e Rue Est et qu'elle devra être raccordée sur la 11e rue Est tel que démontré au plan joint à la présente;

Attendu que, pour permettre le raccordement, la municipalité devra prolonger le service d'égout sanitaire dans la 11e Rue Est d'environ 21.1 mètres;

Attendu que ce prolongement permettra le raccordement, dans le futur, du terrain vacant démontré au plan;

Attendu la recommandation du comité des travaux publics;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu, pour le prolongement du service d'égout sanitaire de la 11e Rue Est (21.1 mètres) :

- Que les frais de quincaillerie, matériaux granulaires et temps d'hommes des travaux publics soient assumés par la municipalité
- Que les frais de pelle hydraulique pour l'excavation de la tranchée soient assumés par Mme Faucher et M. Breton

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-04 73

08.04 - Raccordement aux services lot 6 249 087, 13e Rue Ouest

Attendu le projet de construction d'une résidence unifamiliale de Mme Marie-France Lachance et M. Sylvain Lessard, sur le lot 6 249 087 situé sur la 13e Rue Ouest;

Attendu qu'il doit y avoir prolongement du réseau d'aqueduc et du réseau d'égout sanitaire et que ces services ne serviront pas pour d'autres terrains dans le futur;

En conséquence

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu:

- Que les frais des travaux (tuyaux, matériaux granulaires, pelle hydraulique) soient assumés par le propriétaire;
- Que les frais de temps d'hommes des travaux publics pour la pose des tuyaux et le raccordement aux services existants soient assumés par la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

09 - LOISIRS-TOURISME

09.01 - Réunion du comité des loisirs et de la culture

La directrice générale dépose le rapport mensuel des activités de mars 2019, préparé par la directrice des loisirs.

2019-04 74

09.02 - Adjudication de l'appel d'offres 2019-03 - Ingénierie pour système de réfrigération de l'aréna

Attendu le processus d'appel d'offres sur invitation no 2019-02 lancé pour des services d'ingénierie dans le cadre du projet de remplacement du système de réfrigération et mise aux normes des installations du Centre sportif La Guadeloupe;

Attendu qu'aucun soumissionnaire n'a déposé d'offre;

Attendu que l'appel d'offres a été relancé sur le SEAO sous le no 2019-03;

Attendu les soumissions reçues à la date limite de dépôt et le rapport d'ouverture déposé devant ce conseil;

En conséquence,

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu:

- D'adjuger le contrat de services professionnels (ingénierie) avec surveillance des travaux résultant de l'appel d'offres no 2019-03 au plus bas soumissionnaire conforme à savoir:
    - Bouthillette, Parizeau | BDCO au montant de 126 700.00$ avant taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

2019-0475

10.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme

La directrice générale dépose le procès-verbal de la réunion du comité d'urbanisme tenue depuis la dernière séance régulière du conseil;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 26 mars 2019 des recommandations qu'il contient.

Adoptée unanimement.

2019-0476

10.02 - Programme de revitalisation - mutation

M. Carl Boilard se retire pour ce point et M. Réal Rodrigue le remplace à titre de maire suppléant

Attendu le dépôt de trois (3) demandes au programme de revitalisation dans la catégorie droit de mutation:

- Mme Mélanie Poulin, M. Sébastien Rodrigue et M. Carl Boilard pour la résidence sise au 594, 10e Rue Est, construite en 1974 et dont les droits de mutation s'élèvent à 985.50$
- Mme Francisca Beaudoin pour la résidence sise au 804, 14e Avenue, construite en 1975 et dont les droits de mutation s'élèvent à 442.00$
- M. Serge Bolduc pour la résidence sise au 630, 24e Rue Est, construite en 1974 et dont les droits de mutation s'élèvent à 2 715.26$

Attendu l'étude des demandes par le comité consultatif d'urbanisme et les recommandations qui s'en suivent;

Attendu que les demandes répondent aux exigences du programme;

En conséquence

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu d'accepter les demandes déposées à la présente et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer les déboursés:

Adoptée unanimement

2019-04 77

10.03 - Demande de changement de catégorie au programme de revitalisation (Construction)

Attendu le projet de construction d'une résidence unifamiliale de Mme Marie-France Lachance et M. Sylvain Lessard sur le no lot # 6 249 087 sur la 13e Rue Ouest;

Attendu que ce terrain est considéré comme un secteur non desservi (section 2 du programme) et qu'il est situé à la limite des secteurs desservis désignés à l'annexe 1 du programme de revitalisation ;

Attendu la différence de subvention entre les secteurs desservis (100%, 100%,50%) et non desservis (100%, 50%,25%) ;

Attendu que la section 2 du programme spécifie que la subvention est pour les nouvelles rues à desservir nécessitant l'implication financière de la municipalité à hauteur de 40% du coût des travaux.

Attendu que le demandeur sera responsable du coût des travaux pour se raccorder aux services municipaux, donc aucune implication financière pour le développement de rue de la part de la municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu d'accepter la demande de Mme Lachance et M. Lessard et que leur projet de résidence soit inscrit dans la catégorie secteurs desservis du programme de revitalisation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

11.01 - Réunion du comité des finances

La directrice générale dépose:

- L'état des activités financières sommaires
- L'état des activités financières détaillées

2019-04 78

11.02 - Comptes du mois de mars 2019 et engagements financiers du mois suivant

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité plénier qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu que les comptes du mois de mars 2019 au montant total de 223 166.76 $ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

Comptes payés	47 114.37 $
Comptes à payer	95 522.74 $
Salaires nets versés	58 307.13 $
Remises d'employeur	22 222.52 $
Total	223 166.76 $

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois d'avril 2019 pour un montant total de 122 900.00 $. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

11.03 - Dons et commandites

Aucune demande

2019-04 79

11.04 - Infotech - offre pour l'intégration des feuilles de temps de pompiers du logiciel Première Ligne

Attendu l'acquisition par le service incendie de la Haute-Beauce du logiciel Première Ligne pour l'administration de l'incendie;

Attendu qu'il n'est pas possible de transférer les feuilles de temps du logiciel Première Ligne au logiciel de paie de la municipalité;

Attendu la proposition déposée par Infotech afin que l'intégration soit possible:

- Importation des feuilles de temps: 1 980.00$ taxes en sus
- Aucun frais d'installation
- Aucune augmentation du contrat de service

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu d'accepter la soumission d'Infotech pour l'intégration de feuilles de temps dans le logiciel de paie de la municipalité. Les frais seront assumés par le Service incendie de la Haute-Beauce.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-04 80

11.05 - Offres de Services informatiques Keven Vachon

Attendu les problèmes d'antenne Wi-Fi à l'hôtel de ville:

- configuration de l'antenne desservant la cuisine du 2e étage problématique occasionnant des factures de cellulaire élevées
- location des 2 locaux à louer demandant un surplus de données internet
- problèmes de connexion récurrents demandant un redémarrage de l'antenne actuelle

Attendu l'aménagement inadéquat des fils et le manque de prises disponibles sur le panneau internet dans le local du serveur;

Attendu la soumission déposée par Services informatiques Keven Vachon, étudiée par le comité des travaux publics et la recommandation qui s'en suit;

- # 3110 : Antenne 626.35$ + taxes
- # 3111 : réaménagement du filage du local du serveur et ajout des connexions internet 3 749.50$ + taxes

En conséquence,

Il est proposé par Mme Vanessa Roy et résolu d'accepter les soumissions déposées par Services informatiques Keven Vachon et d'autoriser la secrétaire-trésorière à signer les documents nécessaires à l'entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-04 81

11.06 - Financement camion de déneigement

Attendu que la municipalité de la Guadeloupe doit refinancer le camion de déneigement Freightliner 2015, no série 1FVHG3DV1FHGA1419, pour un montant de 125 632$ avant taxes;

Attendu que la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation aux institutions financières suivantes:

- Banque nationale du Canada
- Crédit municipal Rexcap
- Desjardins Entreprises

Attendu les propositions reçues, lesquelles sont attachées à la présente résolution;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu:

- d'adjuger le financement de l'appel d'offres sur invitation au plus bas soumissionnaire, soit Desjardins, au montant de 125 632$ selon les termes suivants:
    - Taux à 3.02%
    - Période de 60 mois
- d'autoriser M. Carl Boilard, maire et Mme Christiane Lacroix, directrice générale, à signer tous les documents administratifs pour donner effet au financement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-04 82

11.07 - Ajustement taxation - compteur d'eau 696, 14e Avenue

Attendu la demande déposée par M. Gilles Benoit et étudiée au comité des travaux publics concernant la taxation d'aqueduc et d'égout 2019 pour sa résidence sise au 696, 14e Avenue:

- 676.2 mètres cubes pour une taxation de 1 027.82$ à l'aqueduc et de 1 027.82$ à l'égout

Attendu l'historique de lecture étudié par le comité des travaux public;

Attendu que l'eau a été consommée et que la surfacturation est due à la défectuosité du compteur d'eau qui est sous la responsabilité de la municipalité;

En conséquence

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu que :

- La facturation de l'aqueduc soit conservée
- La facturation de l'égout soit annulée

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-04 83

11.08 - Ajustement taxation - compteur d'eau 353, 10e Rue Ouest

Attendu la demande déposée par Mmes Laurette et Françoise Marois et étudiée au comité des travaux publics concernant la taxation d'aqueduc et d'égout 2019 pour la résidence sise au 353, 10e Rue Ouest:

- 792 mètres cubes pour une taxation de 1 203.84$ à l'aqueduc et de 1 203.84$ à l'égout

Attendu l'historique de lecture étudié par le comité des travaux publics;

Attendu la visite de l'inspecteur afin de vérifier les équipements et que, la seule constatation possible, est que l'adoucisseur d'eau ait fait défaut durant les lavages nocturnes;

Attendu que la surconsommation n'est pas due à la négligence des propriétaires;

En conséquence,

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu que:

- La facturation de l'aqueduc soit conservée
- La facturation de l'égout soit annulée

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-0484

11.09 - Offres de services - Groupe Accisst

Attendu que la municipalité fait partie d'une mutuelle de prévention afin de diminuer les frais de CNESST et tenir à jour le plan de prévention;

Attendu l'offre déposée par le Groupe Accisst et jointe à la présente résolution;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu:

- Que les membres du conseil de la municipalité La Guadeloupe ayant fait une lecture complète de l'Entente s'en déclarent satisfaits et que l'entente projetée avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2020 soit acceptée telle que rédigée.
- Que le Groupe Accisst inc. soit autorisé à signer cette entente pour et au nom de la municipalité La Guadeloupe ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'aura pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la société par actions.
- Que la municipalité consent à verser les frais d'engagement de 300.00$ plus taxes afin de confirmer son intention d'adhérer au contrat de services d'Accisst
- Que le montant des frais d'engagement, qui équivaut au montant total de 344.93$ doit être versé à Accisst au moment de la signature de la présente et du contrat, et sera déduit de sa facture initiale datée du 1er janvier prochain
- D'aviser la Société Mutuelle de Prévention inc, que la municipalité ne renouvellera pas le contrat pour l'année 2020.
- D'autoriser la directrice générale à signer les documents administratifs nécessaires à l'entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

12 - LÉGISLATION

12.01 - Avis motion et dépôt du projet de règlement 498-2019 Gestion contractuelle

M. Réal Rodrigue, conseiller au siège # 1, par la présente :

- donne avis de motion, que sera adopté à une séance subséquente, le règlement portant le numéro 498-2019 intitulé "Gestion contractuelle",

abrogeant et remplaçant la "Politique de gestion des contrats municipaux" de la municipalité et décrétant les mesures pour l'octroi et la gestion des contrats accordés par la municipalité et prévoyant les règles de passation.

- dépose le projet de règlement 498-2019 Gestion contractuelle
  - de prévoir des mesures pour l'octroi et la gestion des contrats accordés par la municipalité, conformément à l'article 938.1.2 C.M.;
  - de prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique en vertu de l'article 935 C.M.

2019-04-85 **12.02 - Adoption règlement 497-2019 - Travaux Centre sportif La Guadeloupe**

ATTENDU que la municipalité La Guadeloupe souhaite réaliser des travaux de remplacement du système de réfrigération fonctionnant au gaz R-22 et la mise aux normes des installations du Centre sportif La Guadeloupe ;

ATTENDU que le coût de l'ensemble de ces travaux, incluant les dépenses encourues avant l'adoption du présent règlement, est estimé à 1 633 483.76$;

ATTENDU que la Municipalité de La Guadeloupe n'a pas les fonds requis pour procéder à la réalisation du présent règlement, et qu'il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour les payer;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné par la conseillère au siège no 3, Mme Karen Talbot, à la séance ordinaire du conseil tenue le onzième (11ième) jour de mars 2019;

POUR CES MOTIFS

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Karen Talbot, conseillère au siège # 3

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le règlement portant le numéro 497-2019, présenté ci-après, soit adopté et qu'il ordonne et statue ce qui suit, à savoir :

ARTICLE 1:

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante;

ARTICLE 2 :

Le présent règlement a pour but d'autoriser :

- Le remplacement du système de réfrigération et la mise aux normes des installations du Centre sportif La Guadeloupe
- Un emprunt à long terme de 1 630 000$ pour couvrir le coût des travaux.

ARTICLE 3 :

Aux fins du présent règlement, le conseil décrète :

a. une dépense n'excédant pas la somme de 1 633 483.76**$,** pour les travaux ainsi que les frais contingents et les taxes nettes, tel que plus amplement détaillé à l'estimation préliminaire des coûts, datée du 31 octobre 2018, projet # 181-04605-00, préparée par WSP Inc., ingénieurs-conseils, laquelle estimation est également jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante à l'annexe « **A** »;
b. un emprunt maximal 1 630 000**$,** amorti sur une période de vingt (20) ans pour permettre la réalisation des travaux ci- avant mentionnés;
c. l'affectation d'un montant de 3 483.76$ provenant du fonds d'opération de la municipalité;

ARTICLE 4 :

S'il advient que le montant d'une appropriation autorisé par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé non en rapport avec cette appropriation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toutes autres dépenses décrétées par le présent règlement et pour lesquelles l'appropriation s'avérerait insuffisante;

ARTICLE 5 :

Afin de pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après la valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année;

ARTICLE 6 :

Le conseil de la Municipalité de La Guadeloupe affecte à la réduction de l'emprunt, décrété par le présent règlement, toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt, correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.

ARTICLE 7 :

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Règlement adopté unanimement

Principales dates de procédure :

AVIS DE MOTION :	11 mars 2019
DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT :	11 mars 2019
ADOPTION PAR LE CONSEIL :	8 avril 2019
APPROBATION PAR LES ÉLECTEURS :	16 avril 2019

APPROBATION PAR LE MAMH : mai 2019

AFFICHAGE (PROMULGATION) : mai 2019

Carl Boilard, maire

Christiane Lacroix, directrice générale

13 - DIVERS

Aucun sujet.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-04 86

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à

Carl Boilard, maire

Christiane Lacroix, directrice générale